

Vous étiez nombreux à venir samedi 14 mai visiter la ferme et le verger.

Merci à tous de votre visite !

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de goûter aux confitures d'Agnès ou de pique-niquer dans le verger, voici un petit compte-rendu de ce qui s'est dit...



Historique de l'exploitation :

Les parents de Bernard Vincent s'installent en 1956 en polyculture-élevage sur cette exploitation de la région du Montois près de Provins en Seine-et-Marne.

Après la reprise de la ferme, Bernard plante les premiers pommiers et poiriers en 1986.

Suite à des difficultés économiques, la ferme est cédée en 1991, mais le verger est conservé sur une parcelle de 7 ha d'un seul tenant. Bernard commence alors une activité salariée à l'extérieur qu'il arrêtera en 2001 pour se consacrer entièrement au verger. Il réalise de nouvelles plantations en 2001, en 2004 et en 2011. Le verger occupe aujourd'hui une superficie totale de 5 ha sur les 7 ha disponibles, soit 7 000 arbres environ.



*Le verger au printemps 2011
après la floraison*

Tous les fruits produits sur la ferme sont vendus en circuit court : les $\frac{3}{4}$ environ aux AMAP, et le quart restant sur des marchés (Donnemarie-Dontilly et Moret-sur-Loing). Une vente à la ferme a également lieu le samedi et des week-ends de cueillette libre au verger sont organisés.

Depuis le lancement de la première AMAP en 2004, la part de la production consacrée aux AMAP s'est progressivement élargie. Aujourd'hui, 14 groupes sont approvisionnés en corbeilles de fruits, à raison d'une distribution toutes les 3 semaines chacune. Cela représentait en 2010 un total de 270 corbeilles réparties sur 12

distributions, soit environ 500 contrats à l'année.

Bilan de la récolte 2010 :

La récolte de l'année 2010 a été relativement faible, contrairement à 2009 qui était une année record.

D'abord, les pommiers et fruitiers produisent en alternance, phénomène naturel qui peut être corrigé mais qui subsiste néanmoins. De plus, le froid qui s'est installé à partir de la mi-août a provoqué un stress chez les arbres qui n'ont pas pu nourrir les fruits correctement.

De plus, la personne qui avait été embauchée en 2010 sur un groupement de trois exploitations est partie dans le courant de l'été et Bernard a commencé seul la récolte. Une autre personne arrivée en septembre ne s'est pas adaptée et est partie au bout d'un mois.

La récolte a donc pris du retard, et la neige et le gel s'installant dès le mois de décembre, 3 à 4 tonnes de pommes sont restées sur les arbres. 4 à 5 AMAP n'ont ainsi pas reçu leur 11^{ème} distribution.

Et la récolte 2011 ?

Le travail est globalement à jour avec la présence d'Anne à mi-temps depuis janvier. Par contre, malgré un début d'année prometteur et une très belle floraison, la récolte 2011 s'annonce moyenne, globalement équivalente à l'année 2010. En particulier, il était prévu une distribution de cerises pour compenser le contenu plus léger des derniers paniers, mais il y a peu de cerises sur les arbres ! Plusieurs facteurs combinés l'expliquent :

- il y a eu 3 nuits de gelées avant Pâques,
- le temps est très sec depuis fin janvier, ce qui entraîne un stress physiologique des arbres,
- la conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique entraîne également des perturbations physiologiques des arbres car le recours aux produits chimiques permettait de répondre au fur et à mesure à leurs différents besoins. Plusieurs années sont nécessaires à l'adaptation des cycles de végétation.

La récolte de poires ne s'annonce pas bonne non plus (avec la sécheresse, les fruits tombent au fur et à mesure), tandis que la récolte de pommes devrait être moyenne .

La récolte de prunes 2011 sera quant à elle consacrée en priorité aux AMAP qui n'ont pas eu de 11^{ème} distribution. Cette distribution devrait avoir lieu aux alentours du 15 août.



Floraison sur pommier en 2011

Les aléas climatiques sont inhérents à l'agriculture. L'année 2011 est ainsi marquée par une sécheresse prononcée dès le printemps, ce qui a d'autant plus de conséquence dans cette région de Seine-et-Marne où les terres sont sèches. En effet, le verger est implanté sur un sol calcaire peu profond avec une faible réserve utile. A cela s'ajoute le faible niveau de l'aquifère local, la nappe des calcaires de Champigny, qui est en alerte sécheresse depuis plusieurs années consécutives. Le seuil de crise vient d'être franchi au début du mois de mai entraînant des restrictions d'irrigation .

Conversion à l'agriculture biologique :

Une partie du verger entrant dans sa 4^{ème} année de conversion, la certification bio pourrait être obtenue dès cette année. Cependant, la demande sera faite pour l'ensemble du verger à la fin du cycle complet de conversion afin d'alléger les démarches administratives.

Plusieurs difficultés sont apparues dans le verger avec la conversion à l'AB :

- Problèmes de stress physiologiques, les nutriments étant moins facilement disponibles pour les arbres,
- Problème de développement de l'herbe qui concurrence les arbres, en particulier pour l'eau disponible,
- Apparition de quelques maladies,



Des coccinelles bien réveillées...mais pas occupées à manger des pucerons! la nature quoi

- Développement d'insectes et de parasites :
 - o pucerons qui attaquent en mars-avril alors que leurs prédateurs, les coccinelles, ne « se réveillent » qu'à partir de juin,
 - o hoplocampe: cet autre larve de la pomme de la famille des hyménoptères mangent les fruits de l'intérieur après que les femelles adultes aient pondu dans les fleurs. Cet insecte qui avait atteint les poires en 2010 entraînant la perte d'1/3 de la production, s'est

attaqué cette année aux pommes. Les fruits touchés doivent être ramassés un à un pour limiter leur développement l'année suivante,

A ces difficultés s'ajoutent le besoin plus important en main d'œuvre ainsi que les freins de la réglementation française qui n'est pas favorable au développement de l'agriculture biologique. En effet, de nombreux produits naturels de traitement existent mais ne bénéficient pas d'homologation sur le territoire national, alors qu'ils peuvent être homologués dans d'autres pays européens (absence de reconnaissance mutuelle). Par exemple :

- le quassia, petit arbre d'Amérique latine dont on fait fermenter le bois dans de l'eau, est le seul moyen de lutte efficace contre l'hoplocampe. Il est interdit en France.
- L'argile blanche, qui a un rôle mécanique contre l'entrée des maladies en formant une carapace sur les arbres, n'est pas homologuée.
- ... la liste est longue.

Les procédures d'homologation très lourdes ainsi que le faible nombre d'agriculteurs bio en France n'incitent pas fabricants de produits naturels à déposer des dossiers d'homologation dans l'hexagone.

Enfin, le conseil technique est quasi inexistant en arboriculture biologique. Les organismes de certification contrôlent et ne pourvoient pas de conseils spécialisés dans les productions.

Diversification des productions :

Il est difficile dans la région de produire d'autres types de fruits que ceux déjà présents sur l'exploitation (pommes, poires, prunes, cerises). Par exemple, le kiwi demanderait une irrigation importante et devrait être conduit sous abri, ce qui aurait un fort impact écologique pour un résultat très aléatoire.

A nos latitudes, les pêchers et abricotiers produisent de manière très irrégulière, environ tous les 4, 5 ou 6 ans. Bernard a planté quelques abricotiers en 2011 mais les abricots ne viendront égayer le contenu des corbeilles qu'occasionnellement. De même, les figuiers ne sont pas adaptés au climat du bassin parisien.

Par contre, il est possible de redévelopper la culture de fraises (par le passé, Bernard a produit des fraises en libre-service jusqu'à 2,5 ha), mais la culture de fraises de plein champ en bio est très difficile à conduire techniquement. Il faut savoir que 90% des fraises labellisées bio trouvées dans le commerce sont produites en culture hors-sol dans des pays qui l'autorisent (Hollande, Espagne, Italie).

Projet « Oranges » :

Historiquement, c'est l'AMAP de Corbeil qui avait proposé à Bernard de l'accompagner en Espagne, à Alzira près de Valence, ville jumelée avec Corbeil-Essonnes, pour prêter main forte à un ancien habitant de Corbeil retourné au pays après la retraite et qui avait hérité d'une orangerie.

Sans la contribution bénévole des Amapiens, la production aurait été perdue. En effet, dans cette région, la quasi-totalité des oranges sont vendues à des coopératives pour l'exportation. Si les coopératives ne prennent pas les fruits, ils sont jetés. De plus, le contexte espagnol est peu favorable à la création d'Amap locales car les productions agricoles sont très abondantes.

Aussi, même si les oranges ne sont pas un produit local, elles sont apparues dans les paniers dans l'idée de solidarité avec un autre producteur qui de toute façon se serait retrouvé avec ses productions sur les bras.

En 2009, 3,2 tonnes d'oranges avaient ainsi été récoltées, et 8 tonnes en 2010. En 2011, l'opération sera renouvelée, soit par l'Amap de Corbeil, soit par Bernard directement.

Bernard projette même d'acquérir une orangerie dans cette région. En effet, cela permettra de diversifier les paniers, sans concurrencer les périodes de pointe de travail sur le verger en France (les orangers nécessitent peu d'entretien : irrigation, récolte et taille). La parcelle reste à trouver. Pratiquement, une autre exploitation avec statut juridique distinct sera créée en Espagne.

Contrats 2011

Le rythme des distributions est très intense pour Bernard malgré le regroupement de quelques AMAP certains jours: 3 soirs par semaine y sont consacrés avec leur cortège de temps passé dans les transports, les bouchons et la fatigue, ce qui impacte la vie de famille et réduit également le temps disponible au verger.

Pour des raisons de capacité de production et de temps disponible, Bernard ne pourra donc pas répondre favorablement à toutes les demandes de nouvelles AMAP cette année. En 2011, on comptera seulement une AMAP supplémentaire (Corbeil), et deux AMAP existantes devraient s'agrandir. Le nombre de contrats devrait avoisiner les 600. La part de la production consacrée aux AMAP sera augmentée : elle passera de 70 à 80% contre 20% pour les marchés.

A l'avenir, le seul moyen d'augmenter le nombre de contrats sera de regrouper les jours de distribution pour les Amap ayant un faible nombre de corbeilles, ou d'augmenter la taille des groupes existants.

Pour cette année, les contrats seront lancés fin mai, pour un retour fin juin dernier délai. Il ne sera désormais plus possible de changer de contrat en cours d'année car cela est trop difficile à gérer. Les référents devront également veiller au respect des échéanciers de paiement.

Les distributions reprendront vers le 15 août avec les prunes et les pommes d'été pour les AMAP qui n'ont pas eu de 11^{ème} distribution, et en septembre pour l'ensemble des AMAP avec les pommes et les poires. Les dates seront précisées avec le lancement des contrats. Le calendrier précis des distributions sera fourni avec les contrats.

Enfin, Bernard devait réduire en 2011 le nombre de ses participations aux AG (10 en 2010 !).

En 2010, une vingtaine d'Amapiens sont venus prêter main forte au verger. Deux pistes d'amélioration doivent être explorées pour mieux organiser les coups de main au verger :

- pour Bernard, la réalisation d'un planning des jours où l'accueil des Amapiens au verger est possible,
- pour les référents, un travail de communication à réaliser auprès des Amapiens en renouvelant les demandes de participation au verger.

Les places sont limitées pour la cueillette : 2, 4 ou 5 personnes à la fois maximum, contrairement à l'éclaircissage où l'on peut être nombreux mais qui ne sera pas nécessaire cette année.

Concernant le prix des corbeilles en 2011, Bernard propose aux référents « producteur » deux prix différents :

- 23 €/corbeille uniquement pour couvrir les charges de l'exploitation, contre 24 € en 2010 ;
- 25 €/panier pour couvrir les charges et pour financer en plus de nouvelles plantations. En effet, il faut compter environ 5 ans avant qu'un pommier n'entre en production, et 8 ans pour un poirier. La question de pérenniser pour les Amapiens futurs ou actuels, l'accès aux produits biologiques de proximité se pose donc dès aujourd'hui.

Par ailleurs, étant donné les volumes espérés cette année, il n'y aura pas de jus de pommes en 2011.

Investissements réalisés en 2010-2011 :

- Rachat d'un pulvérisateur à l'automne 2010 car l'ancien n'était plus aux normes (10 000 €),
- Achat d'une chaudière à gaz pour lutter contre le gel au printemps (6 000 €). En France, le fuel et le gaz sont les seuls combustibles autorisés. Cette chaudière a été mise en place pour protéger les pruniers (1/2 ha) et vient ainsi compléter le dispositif anti-gel du verger : tour anti-gel et chaufferettes.
- Un sécateur électrique pour Anne (2500€) pour la taille d'hiver.

- Un nouveau tracteur avec cabine qui viendra remplacer l'ancien (35 000 € moins 15 000 € de reprise de l'ancien).

Création d'une EARL en 2011:

Cette année verra la création de l'Exploitation A Responsabilité Limitée (EARL) « Les fruits de la Voulzette » du nom d'origine de la ferme des parents de Bernard.

Plusieurs buts sont affichés :

- redonner une valeur comptable à l'exploitation et calculer des amortissements
- basculer d'une responsabilité sur biens propres à une responsabilité limitée qui permettra ainsi à l'exploitation de perdurer,
- transmettre l'exploitation.



Visite du verger :

Une vingtaine de variétés de pommes et une dizaine de poires

1. Variétés

Le choix des variétés est difficile car il faut trouver un compromis entre goût et conduite de la culture.

Total 5 ha c'est à taille humaine, l'idéal serait 6 à 7 ha et être à deux.

2 chambres froides à la ferme.

Poire : poire conférence, william hyper fragile, comice ne vient pas ici. Angelys (variété sous contrat). En France, il existe des variétés sous contrat de commercialisation. Cela signifie que les variétés sont la propriété d'associations, ce qui oblige les producteurs à leur signer un contrat les engageant à ne pas multiplier les variétés et à livrer la production à un metteur en marché unique.

Au verger, trois variétés sont sous contrat :

Angelys (poire), Juliet et Pink Lady (pommes).

Les poiriers commencent à produire à partir de 6-7 ans, et les pommiers à partir de 4 ans. 10 ans c'est la pleine maturité pour un arbre. De 1 à 3 ans il enlève tous les fruits sur les arbres pour leur donner plus de force et qu'ils construisent leur charpente.

Un pommier vit entre 20 à 25 ans, un poirier 50 ans ainsi qu'un cerisier. Il plante des arbres d'un an greffé en pleine hiver qui a vécu un an en pépinière c'est 8 € l'arbre. Il existe des arbres d'appellation bio mais ils valent 25 € aussi il achète des arbres qui auront l'appellation bio plus tard. Cette année les jeunes arbres souffrent beaucoup.

En novembre on marcotte, bouture en janvier février on plante.

Il y a environ 100 fruits par arbre.

Les cerisiers manquent d'eau, de nourriture. En 2010 c'était 4 à 5 t à l'ha pour lui, c'est 20 à 30 t à l'ha ailleurs et 15 t à l'ha en bio. Bernard va poser un filet anti-oiseaux et une bâche anti-pluie qui est un système de tente contre la pluie descendante.

Des poireaux sont plantés au milieu des fraises car ils les protègent des maladies. Les plants de fraises ont été plantés sur une bâche biodégradable en fibres de bois mais l'herbe arrive à passer au travers. Très petite cueillette mais pas une réussite.

2. Irrigation locale

Il y a deux systèmes d'irrigation :

Par aspersion dans le verger bas (ancien).

En micro-aspersion dans le verger du haut (jeune), plus coûteux à l'achat mais plus efficace. Le forage a été possible avec la création d'une association d'irrigation. Depuis 4/5 ans, il rencontre des problèmes dans l'utilisation et les quantités d'eau. Fin avril il avait utilisé $\frac{1}{4}$ de l'eau utilisée pour l'année, il est inquiet pour l'été.

La nature s'épuise faute d'eau. L'irrigation tient la végétation en vie, il faudrait multiplier par 3 la quantité d'eau pour que la nature se nourrisse. La terre évapore 7 mn d'eau par jour soit environ 250 mm par mois. Une solution pourrait être le bois raméal fragmenté (BRF), mais il en faut 15 cm d'épaisseur dans un rayon d'1 m autour de l'arbre et ce tous les 2 ans, c'est donc très coûteux. Ici le sol est sans réserve car il y a de la craie à 40 cm de profondeur.

3. Lutte anti-gel

Le verger dispose de trois systèmes de protection contre le gel :

Une tour anti gel : c'est un ventilateur qui ramène de l'air chaud d'altitude (gel d'inversion de température). Cela ne fonctionne pas pour les gels noirs qui viennent de l'Est avec des couches de froids homogènes.

Chaufferettes : elles brûlent du fioul domestique (la réglementation n'autorise à brûler que du combustible, pas de déchets).

Une génératrice à gaz pour une petite surface (pruniers, poiriers).

4. Divers

Des cercles sont placés dans les arbres : il s'agit de confuseurs sexuels qui diffusent une phéromone de femelle de carpocapse (le ver de la pomme). Les mâles sont attirés et ne fécondent pas les femelles qui ne vont donc pas pondre sur les fruits.

Le verger est enherbé. Cependant, l'herbe prend la nourriture de l'arbre. L'herbe est une mèche qui absorbe l'eau et concurrence la végétation. Bernard passe une fraise qui arrache l'herbe.

Il y a également beaucoup de lapins dans le verger qui attaquent l'écorce de l'arbre le rendant plus fragile et diminue la durée.

Les bidons de produits sont collectés pour recyclage. Bernard ne peut pas les déposer en déchèterie, il doit les vider, il y a une collecte qui vient les récupérer, cela lui coûte 4 € le bidon.